



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
du Limousin

Limoges, le 17 septembre 2015

Service stratégie régionale du développement durable  
Unité Autorité Environnementale

Le Préfet

à

Monsieur Éric SOLEILHAVOUP  
La Bitarelotte  
19000 Tulle

Nos réf. : F07415P0085

Affaire suivie par Patrick BOUILLON

patrick.bouillon@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 05 55 12 95 87 – Fax : 05 55 34 66 45

Courriel : ae.srdd.dreal-limousin@developpement-durable.gouv.fr

**Objet :** Classement « sans suite » de votre demande d'examen au « cas par cas »

En application des articles L122-1 et R122-3 du code de l'Environnement, vous m'avez transmis pour examen le dossier suivant :

**Nom du maître d'ouvrage :** Monsieur Éric SOLEILHAVOUP

**Nature du projet :** Défrichage de la parcelle, AH 3, r

**Localisation :** « Les Bois de Bessou » - 19000 Tulle

Ce dossier a été reçu à la DREAL le : **07 août 2015**

Son numéro d'enregistrement est le : **F07415P0085**

Vous m'avez transmis la demande d'examen au « cas par cas » ci-avant référencée portant sur le défrichage d'une parcelle boisée située dans le bassin versant d'une prise d'eau potable.

Or, par mon courrier du 2 septembre dernier, je vous signalais l'existence d'un Périmètre de Protection Rapproché (PPR2) autour de ladite prise d'eau potable de « La Solane » et vous invitais à vous rapprocher des services de l'Agence Régionale de Santé afin de voir confirmer la faisabilité de votre projet. En effet, le règlement du PPR2 tend à interdire les défrichements.

Suite à vos échanges avec les services experts, il apparaît que vous souhaitez renoncer à votre projet de défrichage, aussi, je vous informe du classement « **sans suite** » de votre demande d'examen au « cas par cas ».

Pour le Préfet de Région,  
Pour le Directeur Régional de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
du Limousin,  
par subdélégation  
La Responsable de l'Évaluation Environnementale

Valérie DUBOURG



Certificat n° 42202  
Certificat n° 42203

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 5 55 12 90 00 – fax : 33 (0) 5 55 34 66 45  
22, rue des Pénitents Blancs  
87032 Limoges cedex